

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 20 novembre 2023 à 18 h 30.

Sont présents : La mairesse Lyne Boulanger, Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

La présente séance a été convoquée, à la demande de madame la Mairesse, Lyne Boulanger, par un avis du greffier du 17 novembre 2023 remis à tous les conseillers, ce même jour

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

Est également présent, David Fournier, directeur général.

2023-331 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance extraordinaire du 20 novembre 2023. Il est 20h08. **ADOPTÉ**

2023-332 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉ**

2023-333 ABOLITION POSTE – JOURNALIER-OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT que Miguel Fortin a annoncé son départ du poste de journalier-opérateur;

CONSIDÉRANT que la Ville désire ne pas remplacer ce poste.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville abolit le poste de journalier-opérateur détenu par Miguel Fortin, en date du 6 novembre 2023. **ADOPTÉ**

2023-334 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général, David Fournier ainsi que greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux. **ADOPTÉ**

2023-335

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 42.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signée chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro Nom